

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 16 septembre 2022

Président de séance : Yann TRICHARD
Secrétaire de séance : Daniel BOUYER

AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SONADEV**1 – Contexte :**

La CCI Nantes St-Nazaire est présente au capital de la SONADEV depuis 2017 avec 3,52 % du capital et 1 siège au conseil d'administration avec Daniel Bouyer. A l'époque, cette prise de participation reflétait la volonté pour notre CCI de s'impliquer davantage dans le développement économique de la région nazairienne, mais aussi de mieux appréhender les orientations stratégiques du territoire et d'avoir une influence sur l'évolution dans le domaine de l'immobilier d'entreprise et de l'aménagement commercial.

Aujourd'hui, la CARENE souhaite créer une société patrimoniale dédiée pour porter l'immobilier d'entreprise sur 2 axes, les commerces cœur de ville et le développement industriel.

2 – Augmentation du capital de la SONADEV :

Afin de préparer la mise en place de cette société patrimoniale dont la SONADEV sera une des principales associées avec probablement la Banque des territoires et la CCI NSN, la SONADEV souhaite augmenter son capital par incorporation de réserves d'une part, et par une souscription en capital de 1,3 M€, d'autre part.

Il est proposé à la CCI NSN de souscrire à cette augmentation de capital pour un montant de 34 896,55 euros. A l'issue de cette augmentation de capital, la part de la CCI NSN serait de 3,37 % du capital de la SONADEV.

Vu le règlement intérieur de la CCI Nantes St-Nazaire, pris en son article 6.4.1,
Vu le Code de commerce

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

- Approuve la souscription de la CCI Nantes St-Nazaire à l'augmentation du capital de la SONADEV pour un montant de 34 896,55 € portant le nombre d'actions détenues à 1257 représentant 3,37% du capital social de la SONADEV
- Autorise le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- Mandate le Président pour accomplir toutes les mesures de publicité de la présente délibération.

Délibération approuvée par :

38 voix POUR
Quorum : 31

0 voix CONTRE
Présents : 38

Votants : 38

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire

Le Secrétaire, membre du Bureau

